



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

RÉUNION DU 19 DECEMBRE 2023

Présents : M. Maillot - M. Lacour - M. Lutz - Mme Cyprien - Mme Lutz

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



APPEL A CANDIDATURE

APPEL A CANDIDATURE COUPES DU COMITÉ

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des
FINALES DES COUPES DU COMITÉ qui auront lieu le :

LE 09 MAI 2024

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra
être muni au minimum de :

- 6 vestiaires
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officiel de vos clubs vos retours.



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – SENIORS 1 COUTELIER

Tour de cadrage du 13 Janvier 2024 à 14H30 – CVO SENIORS 1 COUTELIER

Entente MMB 1 / Sarcelles AAS 1 :

La rencontre est programmée le 28 janvier 2024 à 14h30

COUPE DU VAL-D'OISE -CREDIT MUTUEL +45

Huitièmes de finale du 10 Décembre 2023 à 09H30 – CVO +45 ANS

Fontenay en Paris FC 1 / Gonesse RC 1 :

Pour cause d'occupation du terrain, la rencontre est programmée le 28 janvier 2024 à 9h30

COUPE DU COMITE – ANCIENS

Huitièmes de finale du 10 Décembre 2023 à 09H30 - COMITE ANCIENS 2

APPEL A CANDIDATURE COUPES DU VAL-D'OISE

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour
l'organisation des FINALES des COUPES DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL
qui auront lieu les :

15 et 16 JUIN 2024

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra
être muni de :

- 10 vestiaires
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officiel de vos clubs vos retours.

Ent Mery Meriel Bessancourt 2 / Ent Mery Meriel Bessancourt 3

Nouvelle date : le 07/01/2024 à 9h30

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : Mme. Cyprien